

# LIGUE RÉGIONALE HAUTS DE FRANCE



**INFORMATION AUX CLUBS ET AUX COMPETITEURS**



## **DROIT D'INSCRIPTION AUX COMPETITIONS NATIONALES**

Afin que les inscriptions en ligne soient validées, les clubs doivent s'acquitter d'un droit d'inscription, non remboursable, à toutes les compétitions nationales organisées par la FFK. (Championnats de France, coupes de France, open Adidas, open de France, open body karaté, para-karaté)

**Les compétiteurs doivent s'inscrire aux compétitions par l'intermédiaire du club dans lequel ils sont licenciés.**

### **Date limite d'inscription aux compétitions nationales**

**Pour des raisons organisationnelles, les inscriptions en ligne doivent s'effectuer en respectant impérativement les dates limites fixées pour chaque compétition publiée sur le site internet fédéral.**

**Tout dossier arrivant après la date limite sera refusé.**

### **COUPE DE FRANCE INDIVIDUELLE PUPILLES / BENJAMINS COMBAT**

**Les 2 compétiteurs finalistes des coupes ELITE et HONNEUR des zones interdépartementales.  
Les 2 premiers de l'Open de ligue régionale.**

### **COUPE DE FRANCE INDIVIDUELLE PUPILLES/BENJAMINS KATA**

**Les 4 premiers de la coupe ELITE et les 2 premiers de la coupe HONNEUR des zones interdépartementales.  
Les 2 premiers de l'Open de ligue régionale.**

### **CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL MINIMES / CADETS / JUNIORS / SENIORS COMBAT ET KATA**

**Les 6 premiers du championnat combat de la ligue régionale et les 6 premiers du championnat Kata de la ligue régionale**

### **CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL VETERANS COMBAT - KATA**

**Les compétiteurs ayant participé au championnat de la ligue régionale.**

### **CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPE JUNIORS ET SENIORS COMBAT**

**Les 2 équipes finalistes du championnat des zones interdépartementales.**

### **CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPE CADETS-JUNIORS / SENIORS KATA**

**Les 2 équipes finalistes du championnat de la zone interdépartementale**

### **CHAMPIONNAT DE FRANCE PARA KARATE KATA ET COMBAT**

**Sont autorisés à participer les licenciés ayant au moins deux licences dont celle de la saison sportive en cours**

## **COUPE DE FRANCE COMBAT/KATA (PUPILLES-BENJAMINS)**

les pré-inscriptions en ligne des athlètes qualifiés, sont effectuées par les organismes territoriaux (**les comités départementaux, les zones interdépartementales et les ligues régionales**).

Les clubs devront néanmoins valider les inscriptions définitives en ligne des athlètes qualifiés, en s'acquittant d'un droit d'inscription de 6 €, non remboursable, pour chaque athlète préinscrit par l'organisme territorial.

<https://www.ffkarate.fr/competitions/s-inscrire-en-ligne/>

### **CATEGORIE DE POIDS**

**Les responsables des clubs devront signaler au service compétition de la FFK 7 jours avant la compétition nationale tout changement de catégorie de poids où le compétiteur qualifié a été inscrit afin que le service des compétitions de la FFK puisse l'inscrire dans la catégorie qui correspond exactement à son nouveau poids la semaine précédant la compétition.**

**Aucun changement de poids ne sera effectué le jour de la compétition**

## **CHAMPIONNAT DE FRANCE EQUIPES COMBAT (JUNIORS ET SENIORS) KATA (CADETS-JUNIORS ET SENIORS)**

les pré-inscriptions en ligne des équipes qualifiées, sont effectuées par les organismes territoriaux (**ligues régionales**).

Les clubs devront néanmoins valider les inscriptions définitives en ligne des équipes qualifiées, en s'acquittant d'un droit d'inscription de 16 €, non remboursable, pour chaque équipe préinscrite par l'organisme territorial.

<https://www.ffkarate.fr/competitions/s-inscrire-en-ligne/>

## **CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUELS COMBAT/KATA (MINIMES/CADETS/JUNIORS/SENIORS/VETERANS)**

les pré-inscriptions en ligne des athlètes qualifiés, sont effectuées par les organismes territoriaux (**ligues régionales**).

Les clubs devront néanmoins valider les inscriptions définitives en ligne des athlètes qualifiés, en s'acquittant d'un droit d'inscription de 6 €, non remboursable, pour chaque athlète préinscrit par l'organisme territorial.

<https://www.ffkarate.fr/competitions/s-inscrire-en-ligne/>

### **CATEGORIES DE POIDS**

**Aucune tolérance de poids ne peut être accordée au compétiteur, dans les catégories, cadets, juniors, seniors, et vétérans si le poids ne correspond pas à celui de la catégorie dans laquelle le compétiteur est inscrit.**

**Concernant la catégorie des minimes des tolérances de poids sont accordées sous condition :**

**Les responsables des clubs devront signaler au service compétition de la FFK 7 jours avant la compétition nationale tout changement de catégorie de poids où le compétiteur qualifié a été inscrit afin que le service des compétitions de la FFK puisse l'inscrire dans la catégorie qui correspond exactement à son nouveau poids la semaine précédant la compétition.**

**Aucun changement de poids ne sera effectué le jour de la compétition**

## **CHAMPIONNAT DE FRANCE PARA KARATE KATA ET COMBAT**

Les inscriptions en ligne sont effectuées par les clubs.

Afin que les inscriptions en ligne soient validées les clubs doivent s'acquitter d'un droit d'inscription de 6 €, pour chaque athlète inscrit en individuel, non remboursable et de 16 €, pour chaque équipe inscrite, non remboursable.

<https://www.ffkarate.fr/competitions/s-inscrire-en-ligne/>